

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2023



Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 27 janvier 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et Monsieur et Madame Fahrudin Rastoder-Celebic

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert des époux M.Mme Fahrudin Rastoder-Celebic une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, comme suit :

- n° cadastral 1418/19496, place voirie, au lieu-dit « Rue Pierre Claude », d'une contenance de 1 ca .

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et sera intégrée dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur